



MAIRIE DE LA VERDIERE
COMPTE-RENDU
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2015

Présents : MM. BLANC Laurent, BORDES Catherine, CHATARD Annie, CHATARD Hervé, DEBORDEAUX Michelle, DUVAL Denis, BEN ALI Zaïna, GEORGES Marie-Ange, MATHIEU Jean-Marc, MARIGNANE Gérard, PAOLETTI Cécile, RIVAL Jean Christophe, ROGIER Gilles, SANDJIVY Sylvie,

Absents : BUISSON Frédéric, ESTIENNE Bernard, MELLANO Yolène, SANNA Magali, ZICKGRAF Didier

Procuration : SANNA Magali à MARIGNANE Gérard et ZICKGRAF Didier à CHATARD Hervé

Secrétaire de séance : Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire. Madame Michelle DEBORDEAUX ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées

Approbation du compte rendu de la séance du 25 juin 2015

Le compte rendu de la séance du 25 juin 2015 est approuvé

VOTE : POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS

I – CHOIX DU BUREAU D'ETUDE POUR LE SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée communale la délibération en date du 25 février 2015 qui engageait l'étude du schéma directeur d'Assainissement.

Il fait part des résultats des travaux de la commission d'Appel d'offres qui s'est réunie le 16 juillet 2015 à 10h.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'entériner le choix du bureau d'étude SIAGE, domicilié 10 avenue des Gentianes – 13105 MIMET

Le montant total du marché s'élève à : 31 907, 00 €HT /38 288,40 TTC

VOTE : POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS

II – NOMINATION DU COORDONATEUR COMMUNAL EN VUE DU RECENSEMENT

Monsieur le Maire, informe l'assemblée de la prochaine opération de recensement de la population qui aura lieu du 21 janvier 2016 au 20 février 2016 sur la commune.

Conformément aux instructions de l'INSEE, il est nécessaire de désigner un coordonnateur afin de vérifier, classer, numéroter et comptabiliser les questionnaires recueillis.

C'est pourquoi, Monsieur le Maire sollicite l'assemblée afin de désigner un coordonnateur d'enquête

VOTE : POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS

III – VALIDATION DU CEJ ET DU PEDT

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le compte rendu des travaux de la Commission Jeunesse qui a mené une réflexion sur le renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse (2015-2018) en partenariat avec la CAF et la MSA. Il demande à l'assemblée de se prononcer sur ce projet.

VOTE : POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS

Monsieur le Maire expose ensuite au Conseil Municipal le compte rendu des travaux de la Commission Jeunesse qui a mené une réflexion sur la création du Projet Educatif Territorial en partenariat avec la DDCS, l'Education Nationale et la CAF. Il demande à l'assemblée de se prononcer sur ce projet.

VOTE : POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS

IV – ELECTION D'UN ADJOINT EN REMPLACEMENT D'UN ADJOINT DEMISSIONNAIRE

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la réponse de la préfecture n'étant pas arrivée cette question est reportée au prochain conseil municipal.

V - QUESTION DIVERSES

- NAPS à la Mourotte

Mme Catherine BORDES fait remarquer que les enfants de La Mourotte ne peuvent bénéficier des ateliers en raison du ramassage scolaire à 16 heures.

Elle propose de faire une étude pour évaluer le coût de la mise à disposition d'animateurs et le transport.

- Récompense aux 2 champions de La Verdière (boxe Thaï et Judo)

La séance est levée à 19h20